



Belgeo

Revue belge de géographie

2 | 2023

La pêche des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest

La pêcherie migrante des petits pélagiques côtiers et l'approvisionnement de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson en Mauritanie

The contribution of migratory pelagic fishery to the supply of fishmeal and fish oil industries in Mauritania

Assane Dedah Fall, Elimane Abou Kane, El hadj Bara Dème, Pierre Failler et Abdou Daim Dia



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/belgeo/61423>

DOI : 10.4000/belgeo.61423

ISSN : 2294-9135

Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

Référence électronique

Assane Dedah Fall, Elimane Abou Kane, El hadj Bara Dème, Pierre Failler et Abdou Daim Dia, « La pêcherie migrante des petits pélagiques côtiers et l'approvisionnement de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson en Mauritanie », *Belgeo* [En ligne], 2 | 2023, mis en ligne le 23 septembre 2023, consulté le 25 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/61423> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.61423>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2023.



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

La pêche migrante des petits pélagiques côtiers et l'approvisionnement de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson en Mauritanie

The contribution of migratory pelagic fishery to the supply of fishmeal and fish oil industries in Mauritania

Assane Dedah Fall, Elimane Abou Kane, El hadj Bara Dème, Pierre Failler et Abdou Daim Dia

Introduction

- 1 La ZEE mauritanienne est caractérisée par l'existence d'un ensemble de phénomènes hydro-climatiques et morphologiques favorables au développement de plusieurs espèces, dont les espèces de petits pélagiques (sardinelles, chinchards, sardines, anchois, éthmalose) qui représentent plus de 80 % du potentiel halieutique (Braham, 2014). Les petits pélagiques jouent aussi un rôle important dans la solution des problèmes liés à la sécurité alimentaire. Ils représentent une part importante des protéines animales consommées par la population nationale, particulièrement à l'intérieur du pays (IMROP, 2019). Une partie prépondérante des volumes de pélagiques côtiers débarqués est aussi destinée à l'approvisionnement de l'industrie minotière, qui est impulsée par la politique volontariste de l'État mauritanien pour développer la transformation des petits pélagiques. Afin de booster cette industrie, les armateurs mauritaniens recourent aux pêcheurs migrants sénégalais spécialistes de la pêche artisanale à la senne tournante et aux marins turcs dont les navires côtiers opèrent sous le régime dit « affrètement à coque nue » (IMROP, 2020).

- 2 De la Zone Franche de Nouadhibou au PK 28, le littoral mauritanien abrite plusieurs débarcadères et ports destinés à la pêche côtière des petits pélagiques. Cet espace littoral, étiré sur 500 kilomètres, recouvre les quartiers maritimes de Bountiya, de Thiarka, de la SIGP, du Port Autonome de Nouadhibou, du port de Tanit, du débarcadère de Nouakchott et du PK 28. Ces pôles de débarcadères sont inégaux, mais cinq d'entre eux constituent le dispositif le plus important de la pêche côtière des petits pélagiques et affichent, depuis 2010, des performances de production importantes. Le port de Tanit est en phase exploratoire depuis son inauguration en 2018 et les rendements de PK 28 sont marginaux (Kane *et al.* 2019). Cette situation a favorisé la création de nouveaux campements de pêche à 2 à 3 km des ports, abritant des migrants sénégalais qui ciblent les petits pélagiques en travaillant dans le cadre du contrat-affrètement.
- 3 L'objectif de cet article est d'analyser l'apport de la pêche migrante sénégalaise et turque des petits pélagiques côtiers à l'approvisionnement des industries mauritaniennes de farine et d'huile de poisson. La littérature académique relative à la pêche migrante en Mauritanie s'est focalisée depuis très longtemps sur les causes de la migration des pêcheurs et sur les débarquements réalisés par les migrants sénégalais (Failler & Binet, 2010 ; Binet *et al.*, 2012 ; Dème *et al.*, 2023). En 2021, l'évaluation des performances économiques des pirogues à sennes tournantes a montré qu'avec une production moyenne de 244 000 tonnes, les sennes tournantes fournissent environ 23 % de la production des petits pélagiques et en moyenne 33 % des emplois de la pêche côtière (Kane *et al.*, 2021). Certains de ces travaux se sont penchés sur la quantification des captures et l'analyse des impacts de la pêche des migrants sénégalais dans l'espace ouest-africain (Dème, Failler & Dème, 2021 ; Failler, Binet *et al.*, 2010 ; Dème & Bailleux, 2012 ; Dia, 2012 ; Failler *et al.*, 2003 ; Failler *et al.*, 2015). Il faut noter que jusqu'en 2017, les Sénégalais détenteurs de pirogues sont les seuls pêcheurs migrants à opérer dans les pêcheries pélagiques (Tarbya, 2011 ; Dème *et al.*, 2012b). En 2017, pour combler le déficit en matière première des usines de transformation, des privés mauritaniens vont recourir aux bateaux côtiers d'origine turque qui viendront avec leurs équipages s'installer en Mauritanie pour pêcher les espèces pélagiques. L'industrie a connu un fort développement après 2010 en raison des prix élevés de la farine de poisson et de l'huile. Les captures de petits pélagiques débarqués pour la farine de poisson sont passées de 50 000 t en 2011 à 240 000 t en 2014 (Corten *et al.*, 2017). Ce travail permet de mieux apprécier la place qu'occupe la pêche migrante dans la pêche des petits pélagiques en Mauritanie.
- 4 L'article est structuré en trois parties. La première expose la méthode. La deuxième présente les apports de la présence des migrants dans l'industrie de la pêche mauritanienne. La troisième discute des apports et méfaits de la pêche migrante de petits pélagiques côtiers et des industries de farine et d'huile de poisson en Mauritanie.

Méthode

Zone d'étude

- 5 Ce travail est réalisé le long du littoral mauritanien sur tous les points de débarquement des espèces pélagiques. Le littoral mauritanien, pour les besoins

statistiques de traitement et d'analyse des données, est subdivisé en cinq entités géographiques homogènes appelées zones statistiques. Il s'agit de : 1) de la zone Nord (Nouadhibou), 2) du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA), 3) de la zone Centre, 4) de la zone Nouakchott et 5) de la zone Sud de Nouakchott.

Modalités d'accès aux pêcheries et mesures de gestion

- 6 L'exploitation des ressources halieutiques mauritaniennes s'effectue depuis l'application effective de la stratégie des pêches 2015-2019, suivant un modèle de contrat de concession de droits d'usage. Deux régimes juridiques d'accès à la ressource (la licence de pêche et l'accord de pêche) s'appliquent aux pêcheurs migrants comme aux pêcheurs nationaux. Deux métiers principaux (combinaison d'un type d'embarcation et d'un ou plusieurs types d'engin de capture) sont pratiqués. La pêche piroguière de petits pélagiques cible principalement les clupéidés (sardine, sardinelle ronde et ethmalose) (IMROP, 2020) et met en œuvre des embarcations dont la longueur est supérieure à 14 m, non motorisées ou ayant un moteur de puissance inférieure ou égale à 150 CV. La pêche côtière non piroguière cible les mêmes ressources avec des navires motorisés dont la longueur est supérieure à 26 m et inférieure à 40 m.

Sources, analyse et traitement des données

- 7 Deux grandes sources de données ont été compilées pour réaliser ce travail. Les enquêtes sont réalisées au débarquement et effectuées par la trentaine de techniciens-enquêteurs de l'IMROP. L'institut de recherche se déploie le long des 754 km de côte du littoral mauritanien de Nouadhibou à Ndiago dans le cadre du Système de Suivi de la Pêche Artisanale et Côtière (SSPAC), couvrant la période de 2006 - 2021 ; le SSPAC est un dispositif de collecte de données des volumes de débarquements, des emplois, des engins de pêche, etc. (IMROP, 2020 ; Wagne & Sarr, 2018 ; IMROP, 2020). Seules les données collectées entre 2019 et 2022 sont mobilisées dans le présent article. À cela s'ajoutent les enquêtes menées périodiquement par le Laboratoire des Études sociales et économiques de l'IMROP (Ball *et al.*, 2019), réalisées deux fois par an, en période d'intense et de faible activité de pêche, qui permettent de mieux caractériser la pêche artisanale et côtière, son évolution et ses mutations. Elles durent chaque fois de 20 à 30 jours. Les personnes interrogées sont sélectionnées sur place et au hasard dans les principaux sites visités. Il arrive que l'équipe d'enquête contacte préalablement le propriétaire (mareyeur) et/ou le capitaine, par le biais des fédérations ou associations de pêcheurs.
- 8 L'ensemble de ces données renseignent sur chaque segment de flotte ou catégorie de pêche, les concessions, les volumes des captures, les exportations, la transformation alimentaire et industrielle (farine et huile de poisson), la consommation et les estimations des coûts moyens par catégories de pêche et/ou les segments (MPM, 2018, 2019, 2020). Le traitement des données collectées a été réalisé à l'aide du logiciel Excel. Pour calculer le nombre de pêcheurs migrants embarqués dans les pirogues sénégalaises, un effectif moyen de 23 personnes par pirogue a été retenu. Pour les 70 bateaux turcs présents en Mauritanie, l'équipage moyen a été estimé à 20 marins par bateau.

Résultats

Émergence de l'industrie de la farine en Mauritanie

- 9 En Mauritanie, l'industrie nationale du poisson à terre, qui a vu le jour à la fin des années 1960, a fait face à des problèmes critiques d'ordre financier, social, au niveau des infrastructures et en matière d'approvisionnements en matières premières, par manque de moyens de pêche adaptés, ce qui a été à l'origine de sa faillite. L'industrie de la farine et de l'huile de poisson est réapparue en 2005 avec l'installation d'une première usine orientée vers la valorisation des rejets des sociétés de congélation. L'émergence de l'activité de production de farine depuis l'année 2010 est attribuée à plusieurs facteurs, dont la chute de la production chilienne observée en 2009, l'augmentation des prix de la farine sur les marchés internationaux qui est passée de 700 \$ la tonne en 2009 à plus de 1 800 \$ la tonne en 2010, avant de se stabiliser à 1 300 \$ dans la période actuelle. Au niveau de l'industrie de la farine, on constate un développement fulgurant : de 5 à 18 entre 2011 et 2013, 155 usines et complexes frigorifiques au total sont aujourd'hui opérationnels entre Nouadhibou et Nouakchott. La capacité de stockage totale est de 73 948 tonnes, dont plus de 70 % sont localisés à Nouadhibou (Tabl.1) (MPEM, 2020).

Tableau 1. Nombre et capacité de stockage des usines agréées en 2020.

	Produits de pêches	Farine & Huile	Capacité de congélation/jour (t)	Capacité de stockage (t)
NDB	70	31	3 583	68 092
NKC	42	12	302	5 856
Total	112	43	3 885	73 948

Source : données MPEM, 2020

Production de la pêche migrante côtière des petits pélagiques

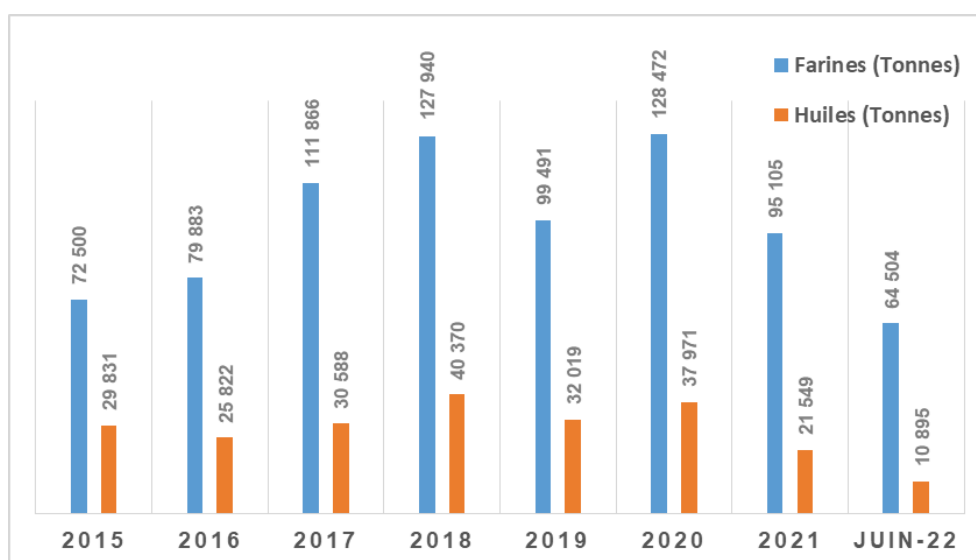
- 10 Les espèces pélagiques constituent en termes de volume de captures 80 % des quantités extraites des eaux mauritaniennes. Le potentiel exploitable des petits pélagiques est de 1,2 millions de tonnes (IMROP, 2023). Les captures de petits pélagiques, quoique caractérisées par une forte variabilité, ont connu un accroissement régulier dépassant parfois le million de tonnes par an (IMROP, 2020). La pêche hauturière étrangère représente en volume 36 % des débarquements, la pêche hauturière nationale, 6 %, la pêche côtière nationale 10 %, la pêche artisanale nationale 3 %, la pêche artisanale migrante sénégalaise, 5 %, turque (et chinoise) 40 %. Ainsi, la production de la pêche migrante sénégalaise et turque représente environ 540 000 tonnes en 2020

(respectivement 60 000 et 480 000 tonnes). Il faut noter que l'augmentation des captures, à partir de 2017, est due à l'arrivée massive de bateaux côtiers pélagiques « type turc » dont le nombre dépasse 70 unités et qui utilisent différents engins de pêche (senne et chaluts) pour les petits pélagiques (IMROP, 2020). Outre les 34 % de la production hauturière, presque entièrement débarquée à l'étranger, plus de 50 % de la production totale de la pêche pélagique sont destinés à l'industrie minotière, seuls 8 % le sont à l'alimentation, 5 % à l'exportation, 2 % à la transformation industrielle et 1 % à la transformation artisanale. Il faut noter que les formes de valorisation des petits pélagiques se limitent essentiellement à la congélation de produits entiers et à des procédés d'élaboration (étêtage, éviscération, filetage...) dans certaines localités des grandes agglomérations. On dénombre une seule usine, localisée à Nouakchott, qui prépare des plats cuisinés destinés au marché européen. La transformation industrielle concerne les produits qui ont subi une élaboration selon les procédés modernes : conserve, filetage, farines et huiles de poissons ainsi que le conditionnement par congélation soit au niveau des entreprises à terre, soit à bord de navires de pêche.

Production de farine et d'huile de poisson

- 11 La production de la farine et de l'huile de poisson varie d'une année à l'autre. Pour la farine de poisson, la production est passée de 72 000 tonnes de farine et 29 000 tonnes d'huile de poisson en 2015 à 111 000 tonnes de farine et 30 000 tonnes d'huile de poisson en 2017, 127 000 de farine et 40 000 tonnes d'huile en 2018. La transformation en farine de poisson a chuté en 2019 avec la pandémie du COVID 19 marquée par un arrêt prolongé de la pêche. Elle n'atteint que 99 000 tonnes de farine et 32 000 tonnes d'huile. En 2020, la production de farine a repris pour atteindre 128 000 tonnes de farine et 37 000 tonnes d'huile, avant de retomber à 95 000 tonnes de farine et 21 000 tonnes d'huile en 2021 (Fig. 1).

Figure 1. Production de farine et d'huile de poisson (tonnes).

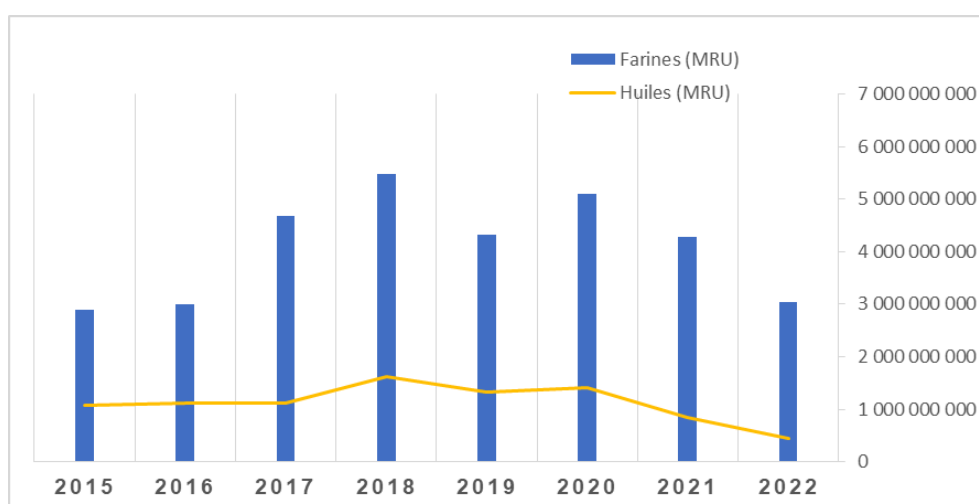


Source : données MPEM, 2022

Valeur de la production de farine et d'huile de poisson

- 12 La production de la farine et de l'huile de poisson est passée de 2,8 milliards MRU pour la farine et 1,1 milliards MRU en 2015 à 3 milliards MRU pour la farine et 1,1 milliards MRU pour l'huile en 2016. Elle atteint 5,4 milliards MRU pour la farine et 1,6 milliards MRU en 2018, chute à 4,3 milliards MRU pour la farine et 1,3 milliards MRU pour l'huile en 2019, rebondit à 5,1 milliards MRU pour la farine et 1,4 milliards MRU pour l'huile en 2020. La valeur de la farine baisse à 4,2 milliards MRU pour la farine et 844 millions MRU pour l'huile de poisson en 2021. Elle va atteindre 3 milliards MRU pour la farine et 453 millions MRU pour le premier semestre 2022 (Fig. 2).

Figure 2. Valeur de la production de farine et d'huile de poisson (MRU).

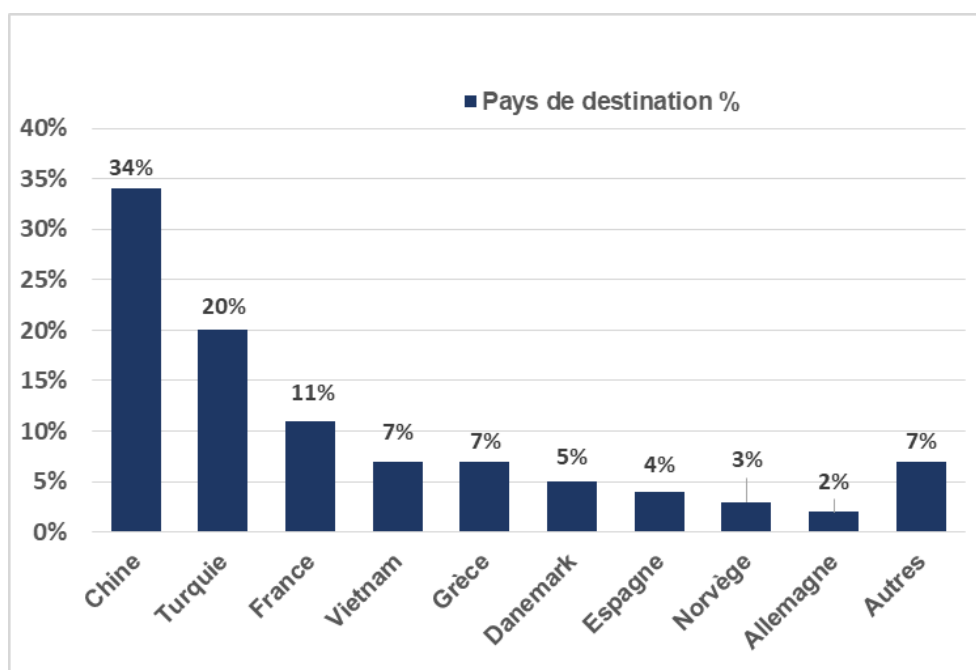


Source : données MPEM, 2022

Principaux pays de destination de farine et d'huile de poisson

- 13 Les marchés d'écoulement de l'industrie de la farine en Mauritanie couvrent plusieurs pays d'Europe (Russie, Espagne, Ukraine, France, etc.), d'Asie (Chine et Vietnam), du Moyen-Orient (Syrie et Turquie) et d'Afrique (Ghana, Maroc, Sénégal, Égypte, Mali). La Chine est le premier marché de destination des produits de farines et de d'huile de poisson. Elle contribue à elle seule à hauteur de 34 %. 54 % des produits destinés à ce pays sont exportés de janvier à avril. Elle est suivie par la Turquie à hauteur de 20 % du volume total et ensuite par la France avec 11 %. Ces trois pays totalisent donc les deux-tiers des exportations (Fig. 3).

Figure 3. Contribution par pays aux volumes d'exportation de farine et d'huile de poisson.



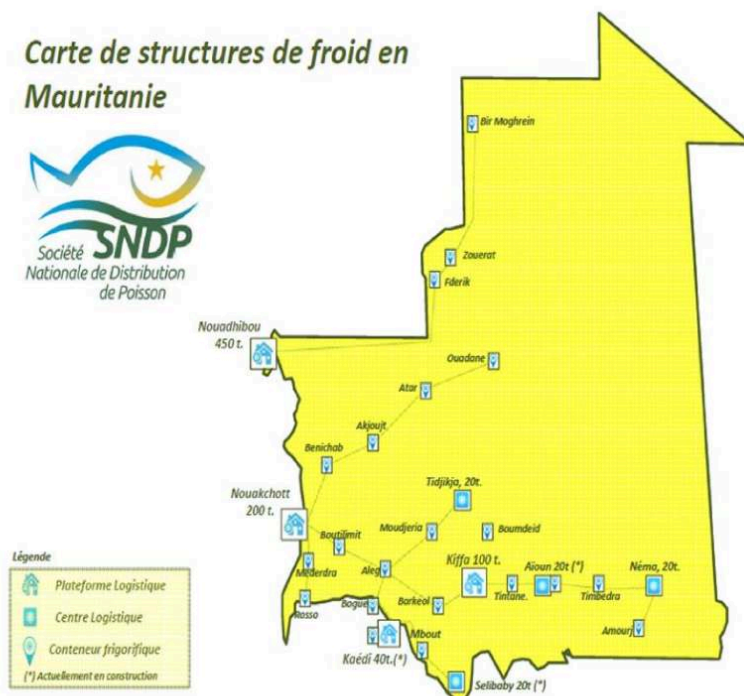
Source : données MPEM, 2020

Contribution à la sécurité alimentaire

- 14 Bien que les côtes mauritaniennes soient parmi les plus poissonneuses au monde, le niveau de consommation nationale de poisson demeure, paradoxalement, très faible. Cette situation peut s'expliquer entre autres par les habitudes alimentaires et l'éloignement de certaines villes des lieux de débarquement de pêche. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, qui touche entre 21 et 31 % de la population, et cultiver l'engouement pour la consommation et les habitudes culinaires des produits de la mer, les pouvoirs publics ont créé en 2013 la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP). Pour assurer la disponibilité du poisson, la Mauritanie prévoit, au titre des accords avec les opérateurs pélagiques étrangers, l'assistance à la SNDP. Ainsi, le poisson distribué, constitué essentiellement de petits pélagiques côtiers, provient des prélèvements sur les captures des navires hauturiers pélagiques pêchant dans la ZEE mauritanienne dans le cadre de contrats d'affrètement ou de licences libres avec les pirogues et bateaux migrants (2 % des captures) et sur les senneurs affrétés par les usines de farine de poisson (1 % des captures), ainsi que des captures ayant fait l'objet de saisies sur les bateaux en infraction (Dème *et al.*, 2019). Actuellement, la SNDP dispose d'un important réseau logistique à travers le pays et d'une imposante flotte de transport, assurant l'approvisionnement continu des centres et plateformes de distribution. Cette dernière repose sur un réseau dans toutes les localités du pays (Fig. 4).
- 15 Subventionnés dans le but d'accroître la consommation nationale, les poissons sont cédés aux prix de 50 MRU/kg, toutes espèces confondues. La disponibilité du poisson tout au long de l'année fait qu'en moyenne une distribution quotidienne de 52,8 tonnes est faite en 2020 sur l'étendue du territoire national, dont 21,8 tonnes à Nouakchott. La distribution a couvert 36 villes et plusieurs axes routiers, la part attribuée à chaque

ville étant proportionnelle à sa population (MPÉM, 2020). La mise en place de la SNDP a entraîné une augmentation de la consommation du poisson, passée d'environ 9 kg par hab. entre 2010 et 2012 à 12,6 kg aujourd'hui (IMROP, 2023).

Figure 4. Localisation des plateformes de distribution.



Impact des filières migrantes de la pêche des petits pélagiques sur la création d'emplois

- 16 Selon la dernière évaluation du groupe de travail de l'IMROP (IMROP, 2023), le nombre d'emplois directs et indirects générés par le secteur des pêches en Mauritanie est estimé à 309 735 soit 139 979 emplois directs et 171 756 emplois indirects. Le nombre total de marins pêcheurs à bord des bateaux des différents segments, artisanal, côtier et hauturier est de 25 264 marins. Les marins mauritaniens à bord représentent environ 80 % de l'effectif total contre 20 % de marins étrangers (9 % turcs, 4 % chinois, autres nationalités 7 %). Le nombre de pirogues sénégalaises est estimé à 260 senneurs sur l'ensemble du littoral mauritanien, soit 6 300 pêcheurs¹. Il faut y ajouter 2 248 emplois indirects constitués par des mareyeurs, des transformateurs, les dockers, des charpentiers, des vendeurs étrangers, etc., travaillant dans les différents ports et lieu de débarquement (IMROP, 2023).
- 17 Les données obtenues montrent que 9 % des migrants travaillent dans le mareyage, 20 % dans la transformation artisanale du poisson, 1 % dans le broyage du poisson, 7 % dans le travail de dockers, 1 % dans le transport de bagages et de marchandises, 4 % par le travail technique (réparation navale, mécanique hors-bord, confection et réparation de filet, etc.) et 6 % dans le commerce de détail. On retrouve dans ces emplois des Sénégalais spécialisés dans le mareyage et la transformation artisanale du poisson, des

Maliens, spécialisés dans le métier de docker, des Maliens et des Guinéens dans le commerce de détail, des Nigériens, des Ghanéens et des Togolais dans la transformation du poisson (Tabl. 2).

Tableau 2. Emplois indirects dans le secteur de la pêche pélagique.

Emplois indirects	Présence des migrants (%)
Mareyage	9
Transformation	15
Dockers	7
Transport	1
Broyage de poisson*	1
Emplois techniques (mécanique, froid, confection et réparation de filets)	4
Commerce	6
Total général	100

* Le métier du broyage est en pleine expansion à Nouadhibou. Le poisson broyé à l'aide de machines à main permet aux femmes de diversifier les repas préparés.

Source : données de l'observatoire MPEM 2020

Discussion et conclusion

- 18 Sur la base des volumes des débarquements et des apports socio-économiques, la pêche migrante pélagique a un impact significatif au niveau du ravitaillement en poisson de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson, de la transformation et de la valorisation des produits halieutiques en Mauritanie. On a vu que les captures des migrants représentent 540 000 tonnes en 2020 et participent aussi à la satisfaction des besoins alimentaires en poisson des Mauritanais en ravitaillant à partir des débarquements les marchés locaux et interurbains de poisson à travers la SNDP.
- 19 Toutefois, la pêche de petits pélagiques côtiers migrante a un impact limité en termes de participation au développement socio-économique du pays. En effet, les recettes en devises générées par l'industrie de la farine et de l'huile de poisson demeurent à l'étranger et ne profitent pas à la Mauritanie. L'impact de l'industrie sur la promotion de l'emploi reste très faible, voir marginal, avec une présence importante de main-d'œuvre étrangère. Malgré l'importance de leur présence dans les différents métiers directs et indirects, aucun transfert de compétences ou de formation des migrants vers les nationaux n'est constaté. Barham (2020) explique que dans l'ensemble, les bateaux turcs et chinois viennent avec des moyens de production et un

équipage presque complet, ce qui n'a pas valorisé l'emploi local, d'autant que la présence de bateaux étrangers a créé une concurrence avec les pêcheurs mauritaniens qui ciblent les petits pélagiques. Les usiniers ne participent pas à la vie sociale (éducation, infrastructure, activité culturelle, etc.) (Barham, 2020).

- 20 La situation des pêcheries pélagiques en Mauritanie pose aussi de sérieuses questions de durabilité des stocks de petits pélagiques. Ces derniers sont transfrontaliers et partagés, ils migrent de façon saisonnière entre les différents pays de la sous-région selon leurs affinités biogéographiques. Ils sont donc exploités successivement par plusieurs flottilles dans les zones économiques exclusives de ces différents pays, du Maroc au Sénégal, voire au-delà. Bien que d'importantes nurseries soient situées hors de la Mauritanie (IMROP, 2020), la question de la durabilité à long terme des ressources de petits pélagiques est plus que jamais posée. Un état de surexploitation de certains petits pélagiques constitue l'un des conclusions phares du dernier groupe de travail scientifique de l'IMROP, qui a tiré la sonnette d'alarme pour les principales espèces (chinchard noir, sardinelle plate, ethmalose) (IMROP, 2023). Cette surexploitation est la conséquence du développement des industries minotières dans la zone, qui a favorisé l'intensification de l'exploitation pour assurer l'approvisionnement des usines de farine et d'huile de poissons. La diminution des captures à partir de 2020 peut être expliquée par une raréfaction continue des stocks de petits pélagiques à cause de cette surexploitation des ressources.
- 21 L'industrie de la farine de poisson, en cas de mauvaise gestion, peut aussi nuire à l'environnement en engendrant d'énormes quantités de déchets organiques sous forme de substances particulaires et/ou solubles. Il faut aussi noter que de récentes observations scientifiques réalisées par l'IMROP font état d'un début de prolifération de méduses, prédateurs des stades larvaires de ces espèces, en certains endroits de la ZEE nationale. Les résultats de l'analyse des eaux usées au niveau des effluents des usines de farine de poisson ont montré une intense charge polluante, notamment en matières organiques, matières en suspension, nitrites et phosphates, néfaste à la santé de la population (IMROP, 2020).
- 22 Dans ce texte nous avons essayé de discuter des apports de la pêche migrante de petits pélagiques côtiers dans les industries de farine et d'huile de poisson. Il en ressort que la présence des migrants a joué un grand rôle dans le développement de l'industrie minotière en Mauritanie. Cependant, la présence de ces migrants n'a pas eu de conséquences perceptibles dans la formation, la promotion des emplois, la valeur ajoutée en termes de développement économique. Avec le problème de surexploitation des petits pélagiques, cela devrait inciter à rester prudent et à maîtriser les développements d'une industrie de la farine très gourmande en poissons frais (5 kg de frais pour 1 kg de farine). Des mesures rigoureuses de cogestion aux plans national et régional devraient être prises pour une gestion durable de ces stocks, dont des signes précurseurs de surexploitation sont déjà perceptibles.

BIBLIOGRAPHIE

- CORTEN A., CHEIKH-BAYE B. & SIDI SADEGH A. (2017), "The development of a fishmeal industry in Mauritania and its impact on the regional stocks of sardinella and other small pelagics in Northwest Africa", *Fisheries Research*, 186, 1, pp. 328-336, ISSN 0165-7836, <https://doi.org/10.1016/j.fishres.2016.10.009>
- CAILLART B. & BEYENS Y. (2014), *Étude sur l'évolution des pêcheries de petits pélagiques en Afrique du Nord-Ouest et impacts possibles sur la nutrition et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Rapport final. Request No. 2014/353888 - 1*, 93 p., Ref. Ares (2015)2984964-15/07/2015.
- BINET T., FAILLER P.A. & THORPE A. (2012), "Migration of Senegalese fishers : a case for regional approach to management", *Marit. Stud.*, 11, 1, <https://link.springer.com/article/10.1186/2212-9790-11-1>
- BRAHAM C.B., FRÉON P., LAUREC A., DEMARCQ H. & BEZ N. (2014), "New insights in the spatial dynamics of sardinella stocks off Mauritania (North-West Africa) based on logbook data analysis", *Fisheries Research*, 154, pp. 195-204, <https://doi.org/10.1016/j.fishres.2014.02.020>
- BRAHAM C.B. (2020), *Conséquences socio-économiques et biologiques de l'industrie de farine de poissons et autres aliments d'animaux à base de poisson en Afrique Sub-Saharienne*, Rapport Technique National. FAO Fisheries and Aquaculture Department, 28 p.
- DÈME E. H. B., AMALATCHY Y., JUMPE R. T., FALL A. D., BOCOUM W., DÈME M., FAILLER P., SOUMAH M., SIDIBEH M., DIÉDHIOU I., AHOUSOU MONTCHO S., MARCH A. & TOURON-GARDIC G. (2023), "Migration of artisanal fishers targeting small pelagics in West Africa : Current trends and development", *Marine and Fishery Sciences (MAFIS)*, 36, 1, pp. 31-52.
- DEME E., BREHMER P., BÂ A. & FAILLER P. (2021), "Resilience and responsiveness of Senegalese artisanal fishermen : The ecological crisis as a source of innovation", *Mondes en développement*, 193, pp. 109-127, <https://doi.org/10.3917/med.193.0113>
- DEME M., BAILLEUX R. & NDIAYE R. (2012), *Migrations des pêcheurs artisans sénégalais : état des lieux*, Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), 29 p.
- DEME M., INEJIH C.A. & BALDÉ B.B. (2019), *Étude sur l'importance économique, sociale et écologique des petits pélagiques au Sénégal, en Mauritanie et en Guinée-Bissau. Rapport d'étude*, PRCM, 76 p.
- DIA A. D. (2012), *Étude des filières de pêcheurs migrants sénégalais opérant dans les eaux maritimes mauritaniennes : États des lieux*, Projet RECARGAO, UICN/CSRP, Étude relative à l'État des lieux et l'Évolution récente des migrations de pêcheurs artisans dans les pays de la CSRP, IUCN. Rapport n° 9, Nouakchott, 38 p.
- KANE E., BALL A., FALL A., HAIDALLA M., WAGNE O. *et al.* (2020), « Évaluation des performances économiques de la pêche côtière des petits pélagiques en Mauritanie : le cas des pirogues sennes tournantes », *Bulletin scientifique de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches*.
- KANE E., BALL A., WAGNE O.H., BRAHAM C.B., AHMED H. & DIA A.D. (2019), *Vers une approche méthodologique pour estimer la consommation de poisson en 2030 dans l'espace CEDEAO : le cas de la Mauritanie*, Projet Gestion et résilience des pêcheries de petits pélagiques en Afrique de l'Ouest, GREPPAO, 22 p.

FAILLER P. & GASCUEL D. (2008), "Over-exploitation in West Africa's richest zones", *African report*, 12, Aug.-Sept. issue, p. 28.

FAILLER P. & BINET T. (2010), « Sénégal. Les pêcheurs migrants : Réfugiés climatiques et écologiques », *Hommes & migrations, Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1284, pp. 98-111.

IMROP (2020), *Aménagement des ressources halieutiques et gestion de la biodiversité au service du développement durable. Rapport de synthèse*, 9^{ème} édition du groupe de travail scientifique de l'IMROP, 51 p.

IMROP (2023), *Résumé exécutif de la 10^{ème} édition du groupe de travail scientifique de l'IMROP sur le thème : « Aménagement des ressources halieutiques et gestion de la biodiversité au service du développement durable »*, Nouadhibou, du 20 au 24 février 2023, 21 p.

KANE E.A. et al. (2014), « Un modèle innovant de la pêche artisanale menacé : le cas de la pêche aux pots à poulpe en Mauritanie », *Revue africaine des affaires maritimes et des transports. African review of maritime affairs and transportation*, 6, pp. 54-64.

MBENGUE B. (2016), *Contribution à la mise en place d'un plan de gestion des déchets dans les usines de farine et d'huile de poisson pour limiter les impacts sur la qualité du milieu marin*, Stage d'ingénieur en Génie des procédés, IMROP, 35 p.

MPEM (2015), *Stratégie Nationale de Gestion Responsable pour un Développement Durable des Pêches et de l'Économie Maritime adoptée par le Conseil des Ministres dans sa session du 26 février 2015*.

MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME (2020), *Observatoire Économique et Social des Pêches. Rapport Annuel des Statistiques*, 44 p.

MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME (2022), *Observatoire Économique et Social des Pêches. Rapport Annuel des Statistiques*, 35 p.

MPEM (2015), *Décret 2010-153 du 08/07/2010, modifiant et complétant certaines dispositions du D 2002-073 du 01/10/2002 portant règlement d'application général du code des pêches de 2000. Ouverture de l'affrètement pour la pêche côtière (pirogues sénégalaises) pour l'approvisionnement des usines de farine notamment*.

TALEB SIDI M.M., OULD MEISSA B., OULD BOUZOUA M. & OULD ISSELMOU C.B. (2010), *Rapport du septième groupe de travail de l'IMROP*. Nouadhibou, Mauritanie, 5-11 décembre 2010, 255 p.

TARBYA M., OULD L., LABROSSE P. & DIA A D. (2011), « La pêche artisanale maritime mauritanienne : bilan et enjeux pour demain », in *Le Littoral mauritanien à l'aube du XXI^e siècle : Peuplement, gouvernance de la nature, dynamiques sociales et culturelles*, Paris, Karthala, pp. 253-279.

NOTES

1. Une pirogue sennear sénégalaise dispose en moyenne de 25 pêcheurs.

RÉSUMÉS

L'objectif de cet article est l'analyse de l'apport de la pêche migrante, sénégalaise et turque, de petits pélagiques côtiers à l'approvisionnement des industries de la farine et de l'huile de poisson en Mauritanie. Les données mobilisées sont celles relatives aux pirogues sénégalaises et aux bateaux côtiers turcs. Ces deux types d'embarcations opèrent dans la zone réservée exclusivement à la pêche côtière. Ce travail s'appuie pour l'essentiel sur les données de l'IMROP. D'autres données ont aussi été utilisées : celles du Ministère des pêches et celles collectées lors des enquêtes de terrain réalisées entre 2019 et 2022 le long du littoral. Les résultats montrent que la pêche migrante pélagique a un impact significatif sur le développement de l'industrie de la transformation et la valorisation des produits halieutiques en Mauritanie. Les captures des migrants représentent environ 540 000 tonnes en 2020 ; elles participent aussi à la satisfaction des besoins alimentaires en poisson des Mauritaniens en ravitaillant les marchés locaux et interurbains de poisson à travers la SNDP. Toutefois, la pêche migrante de petits pélagiques côtiers a un impact limité sur le développement socio-économique de la Mauritanie. Les recettes en devises générées par l'industrie de la farine et de l'huile de poisson demeurent à l'étranger et ne profitent pas au pays. L'impact de l'industrie sur la promotion de l'emploi reste très faible, voire marginal, avec une présence importante d'une main-d'œuvre étrangère.

La situation des pêcheries pélagiques en Mauritanie pose aussi ces dernières années de sérieuses questions de durabilité. Des mesures rigoureuses de cogestion au plan national et régional devraient être prises pour une gestion durable des stocks, dont certains signes précurseurs commencent déjà à annoncer des risques d'épuisement.

The aim of this article is to analyse the contribution of the Senegalese and Turkish migrant fisheries for small coastal pelagics to the supply of the fishmeal and fish oil industries in Mauritania. The data used are those relating to Senegalese pirogues and Turkish coastal boats. Both types of vessel operate in the area reserved exclusively for coastal fishing. This work is based mainly on IMROP data. Other data were also used : those from the Ministry of Fisheries and those collected during field surveys carried out between 2019 and 2022 along the coastline. The results show that the migratory pelagic fishery has a significant impact on the development of the processing industry and the exploitation of fishery products in Mauritania. Migrant catches will amount to around 540,000 tonnes by 2020, and will also help to meet Mauritaniens' food requirements for fish by supplying local and inter-city fish markets through the SNDP. However, the migratory fishery for small coastal pelagics has a limited impact on Mauritania's socio-economic development. The foreign currency earnings generated by the fishmeal and fish oil industry remain abroad and do not benefit the country. The industry's impact on promoting employment remains very weak, even marginal, with a large foreign workforce.

The situation of pelagic fisheries in Mauritania has also raised serious sustainability issues in recent years. Rigorous co-management measures should be taken at national and regional level to ensure the sustainable management of stocks, which are already showing signs of depletion.

INDEX

Keywords : fisheries, Turkish, Senegalese, Chinese, food security, local development, Mauritania

Mots-clés : pêche, Turcs, Sénégalais, Chinois, sécurité alimentaire, développement local, Mauritanie

AUTEURS

ASSANE DEDAH FALL

Auteur de correspondance, Chercheur à l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et de Pêches (IMROP), BP 22, Nouadhibou, Mauritanie

ORCID 0000-0002-1351-3898

assanefallus@gmail.com

ELIMANE ABOU KANE

Chercheur à l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), BP 22, Nouadhibou (Mauritanie), enamilekane@gmail.com

EL HADJ BARA DÈME

Centre de recherche en Gouvernance Bleue - CBG, Faculté d'économie et de droit, Université de Portsmouth - UoP, Portsmouth, P01 3DE, Royaume-Uni

ORCID 0000-0002-6536-867X

bara.deme@port.ac.uk

PIERRE FAILLER

Centre de recherche en Gouvernance Bleue - CBG, Faculté d'économie et de droit, Université de Portsmouth - UoP, Portsmouth, P01 3DE, Royaume-Uni

ORCID 0000-0002-9225-9399

Pierre.failler@port.ac.uk

ABDOU DAIM DIA

Chercheur à l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), BP 22, Nouadhibou (Mauritanie), abdidaemaz@gmail.com